

# FORMATION B-Cs-AAC

**Lieu de la formation :** place Bernhausen,  
23300 LA SOUTERRAINE

## Définition :

- **pour conduire :**
  - des véhicules affectés aux transports de personnes ou de marchandises dont le PTAC est inférieur ou égale à 3500 kg,
  - comprenant jusqu'à 9 places assises, conducteur compris,
  - des tricycles ou quadricycles lourds à moteur (B1)
  - des motocyclettes légères jusqu'à 125 cm<sup>3</sup> et dont la puissance n'excède pas 11 KW, si permis B depuis plus de 2 ans + formation de 7 h (A1).
- **pour tracter des remorques :**
  - dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg,
  - dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est inférieur ou égal à 3500 kg.
  - dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est comprise entre 3500 kg et 4250 kg si formation de 7h en auto-école (mention additionnelle B96).

## Conditions requises :

- avoir au moins 15 ans pour les AAC, 17 ans pour les B pour l'examen théorique
- avoir au moins 17 et 1/2 pour les AAC, 18 ans révolus pour les B et Cs pour l'examen pratique
- avoir la nationalité française ou justifier de la régularisation de son séjour en France
- être titulaire de l'ASSR2 ou ASR pour les personnes nées à partir de 1988
- avoir son certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (convocation acceptée) pour les moins de 25 ans
- avoir effectué l'évaluation de départ (document explicatif disponible)
- avoir fourni ses documents pour la demande d'inscription sur le site de l'ANTS
- satisfaire aux conditions médicales et administratives

## Durée de la formation :

- **théorique = code :** - illimitée durant 1 an en salle
  - lundi, mercredi, vendredi à 14h (1h) et à 18h (1h)
  - samedi de 9h à 12h et de 13h à 15h
- **pratique = conduite :** - minimum légal obligatoire de 20h pour les boîtes manuelles
  - minimum légal obligatoire de 13h pour les boîtes automatiques
  - 20h + 2h de RDV préalable + 2x1h lors des RDV pédagogiques pour les AAC
  - 20h + 2h de RDV préalable pour les Cs
  - heures supplémentaires prévues lors de l'évaluation de départ à ajuster en fonction de la progression durant la formation
  - du lundi au samedi, de 8h à 12h puis de 13h à 19h

## Enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire :

- apprendre, maîtriser, et réinvestir les règles du code de la route lors de la pratique
- déplacer son véhicule en sécurité
- devenir un conducteur responsable, capable d'anticiper et de s'adapter, de respecter les autres usagers, et d'adopter une conduite éco-responsable.

## Programme : (programme détaillé en annexe)

### ○ formation théorique = code

Préparation à l'examen théorique via des tests d'entraînements et des cours portant sur les 10 thèmes du code de la route : la circulation, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses, les 1<sup>er</sup> secours, prendre et quitter le véhicule, la mécanique et les équipements, la sécurité du passager et du véhicule, l'environnement.

Seront donc abordés, sous forme de cours et de tests : la signalisation, les intersections et priorités, les règles de circulations, la conduite sur route et voies rapides, les tunnels, les croisements-dépassements, les arrêts-stationnements, l'éclairage, la visibilité, l'écoconduite, les usagers vulnérables. Mais, outre l'aspect réglementaire, les cours porteront aussi sur les facteurs accidentologiques : comportement, l'alcool, drogues, vitesse, météo....

Un chapitre sera aussi consacré à l'administratif : documents à avoir, contrôle technique...

#### ○ formation pratique = conduite

Possibilité de la commencer avant l'obtention du code.

Elle s'articulera autour des 4 compétences globales du REMC ( Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) :

- assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales,
- utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité,
- préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes,
- prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

Ces compétences seront travaillées sous formes de sous-compétences pédagogiques en tenant compte des facteurs cognitifs, psychomoteurs, sensorimoteurs et socio-affectifs.

Donc, au-delà du fait d'appliquer les règles et d'apprendre à bouger le véhicule, l'essentiel de la formation aura pour but que l'élève prenne conscience et tienne compte de ses capacités et de celles des autres, de ses limites et de celles des autres, sache anticiper pour une conduite sécuritaire, fluide, apaisée, économique et écologique.

#### **Encadrement:**

- enseignants titulaires du B.E.P.E.C.A.S.E.R. ( Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière
- chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement
- accompagnement durant l'épreuve pratique du permis de conduire. L'élève sera alors muni de son justificatif d'identité et permis déjà obtenu, de son livret pour les AAC, et de son attestation de réussite à l'épreuve théorique.

#### **Moyens pédagogiques et techniques:**

- méthodes adaptées à la formation des adolescents et des adultes
- locaux aménagés pour les personnes à mobilité réduite
- salle de cours équipée de moyens multimédia : DVD tests et cours ROUSSEAU/EDISER/ENPC/ PLANÈTE PERMIS, vidéoprojecteur, boîtiers électronique et correctrice
- fourniture de supports pédagogiques spécifiques et réglementaires, documentation professionnelle, maquettes, livre du code de la route, fiche de suivi et livret d'apprentissage
- packweb ( cours+tests+ suivi) valable 1 an
- aires d'évolution et parcours adaptés
- véhicules : Citroën C3 en boîte manuelle et automatique adaptées à l'enseignement.

#### **Effectifs:**

- cours et tests théoriques collectifs en salle
- cours pratiques individuel ( possibilité pour un élève d'en accompagner un autre sans frais supplémentaires mais non comptabilité comme leçon de conduite).

#### **Évaluations de la formation:**

- suivi informatique des séances de cours/tests en salle, du packweb, pour pouvoir orienter les élèves sur les compétences à travailler
- évaluations continues de la pratique et synthèses correspondant aux contenus du REMC
- questionnaire de satisfaction des élèves en fin de formation portant sur l'organisation, les qualités pédagogiques des formateurs, les méthodes et moyens utilisés, les améliorations à apporter...

#### **Résultats attendus:**

- obtention de l'épreuve théorique du code de la route, valable 5 ans pour 5 présentations pratiques
- obtention de l'épreuve pratique du permis B.